



Les Maisons de Cognac

FRANCE

Proposition Calendrier 2^{ème} semestre – A VALIDER

Bureau SMC – Famille	Lundi 26 juillet (préparer la rentrée) – 14h30
Congés	8-27 Août (tbc)
CP Vote électronique rendement	24 Août
CA SMC – Famille	Mercredi 1 ^{er} septembre ? 16h
CP	Vendredi 3 septembre
Commissions	6 et 7 septembre
Bureau SMC – Famille	Lundi 4 octobre – 14h30
CA SMC	Lundi 11 octobre – 16h
CP	13 octobre
Bureau SMC – Famille	Lundi 22 novembre – 14h30
CA SMC – Famille	Lundi 29 novembre – 16h
CP	2 décembre
AG SMC Budget	Jeudi 16 décembre – 16h



Famille du Négocce

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Validation des comptes-rendus de février
3. Debrief séminaire 30 mn
4. Institut : SCI et portage R&D - *Banque territoires et EY* 1h
5. GT production : scenarii *Mélina Py* 10 mn
6. Distillation vapeur – projet de réponse à l'INAO 10 mn
7. Point divers : remplacement d'Eric Depaye par Sylvie Atienza à la commission emploi Formation 5 mn



Approbation de l'ordre du jour



Validation des comptes-rendus de février

Gouvernance

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">● Confiance● Force du collectif : bonne préparation des travaux dans chaque famille et un lieu d'échange fort entre négoce et viticulture au service de la filière● Bonne acceptation de la diversité dans chaque famille● Parité entre les familles, respect, l'écoute.● Auto-gestion dont le BP est un exemple.	<ul style="list-style-type: none">● Ne pas avoir entraîné une partie de la viticulture/PME : BNIC perçu comme une entité administrative qui impose contraintes aux producteurs● Capacité à prendre en compte les problématiques de l'ensemble des adhérents● BNIC toujours en réaction au lieu d'être en anticipation et en conquête

Compétences

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">● Connaissance technique et statistique● Savoir-faire (Business Plan, somme de connaissances/expertise, gestion du budget)	<ul style="list-style-type: none">● « Hors-sol »● Manque de connaissance et de proximité terrain et des ressortissants● Faire-savoir (archivage et sécurisation des connaissances, communication et transmission des connaissances, cartographie des missions « qui fait quoi ? », gestion des talents / turn over)

Enjeux et priorités de l'interprofession 2021-2023

ENJEUX	PRIORITES	Thématiques et actions principales
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer et réussir la transition écologique et technique • Renforcer la R&D : <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'Institut - Capacité à travailler en réseau, rayonner, fédérer, développer un financement indépendant 	<ul style="list-style-type: none"> • Cépages résistants • Empreinte environnementale/énergie • CEC
Image et réputation (transversal)	<p>Communiquer, agir, défendre l'image de l'appellation dans le cadre « croissance, durabilité, qualité »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des cibles - Interconnexions aux niveaux local, national, international (riverains, consommateurs, société civile) 	<ul style="list-style-type: none"> • RSE (environnement, santé...) – • Anticiper et mesurer la perception du consommateur • Savoir-faire et faire-savoir : définir priorités de cibles aux niveaux local/régional/national/international ; • ancrage territorial • développement spiritourisme

Enjeux et priorités de l'interprofession 2021-2023

<p>Emploi formation/ Attractivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir les besoins et la stratégie à mettre en œuvre • Annoncer et communiquer les ambitions filière • Promouvoir et attirer 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer format alternance, • Valoriser la politique salariale / polyvalence • Formation diplômante, • Communication sur les métiers • Développer la formation des employés et des employeurs/synergie avec les formations existantes
<p>Accès aux marchés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la protection de l'appellation Cognac • Assurer une veille qui nous permet d'être proactif • Maintenir notre rang de 1er spiritueux de l'UE et les débouchés stratégiques (Etats-Unis, Chine) • Accompagner les acteurs de la filière sur l'accès aux marchés (diversification marchés) • Gestion de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • veille et information concurrentielle, catégorielle, réglementaire, sécurité alimentaire • développer une culture produit, culture marchés
<p>Pilotage d'une croissance durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le Business Plan : prise en compte des enjeux RSE et de la filière élargie • Promouvoir le Business Plan au sein de son territoire aux niveaux local, national et européen (filiales connexes) 	<ul style="list-style-type: none"> • approvisionnement • effet rebond, fonds de mutualisation • contrat interprofessionnel, • diversité de l'offre et des acteurs

Vis-à-vis de l'institution Spirits Valley ?

Conseil d'Administration de l'Institution Spirits Valley

16 membres :

La CCI (1 élu, et le 1^{er} VP), 1 sénateur, le Président du Conseil départemental et de Grand Cognac, Le Président du Campus des Valois et Conseiller départemental, Université de Poitiers, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, VP au Développement économique de Gran, Conseillère régionale déléguée V&S

7 représentants d'entreprises

Missions de l'Institution Spirits Valley



INNOVER ET PROMOUVOIR

le savoir-faire pour favoriser
l'innovation et le financement



PROMOUVOIR

les formations d'excellence et la
recherche



ACCOMPAGNER

la promotion de l'attractivité et du
cadre de vie offerts par le territoire



OPTIMISER

les flux de marchandises et des
personnes



INNOVER

Cartographie des activités économiques

Développement économique

Incubateur



CONNAÎTRE

Cartographie des formations

Campus « Spirits Valley »

Formations modulaires et e-learning



SÉDUIRE

Attractivité du territoire

Attirer les talents

Développement des infrastructures



OPTIMISER

Optimisation des flux

Lean manufacturing et supply-chain

Économie circulaire et
développement durable



Institut : SCI et portage R&D

➤ Point sur le module demande à mars 2021

- Taux de croissance : + 7,2 % / + 6,4 % / +5,6 % / +4,9 / + 3,0 % (post BP aussi)
- Vision sur les qualités inchangés : VS = 49 % / VSOP = 40 % / XO et plus = 11 %
- Grille d'éclatement comptes d'âge / qualité inchangée
- Taux de croissance pour les autres utilisations (partie Pineau) : +0% pour 2021 et 2022 et +1% pour la suite

A définir : taux de croissance des liquoristes - identique au Cognac?

- Révision du module : brief présenté à la viticulture

A confirmer par le BNIC :

- La nécessité de passer par un marché public
- Le calendrier de réalisation

	RENOUVELLEMENT	ENTREPLANTATION	PRATIQUES CULTURALES
Scénario retenu	2,65 % par an	Équivalent à 0,95 % du vignoble	Répartition actuelle*

Pratiques
culturales
actuelles

- Protection systématique 20,5 % des exploitations avec une productivité à 100 % (6 ans sur 10) et 90 % (4 ans sur 10)
- Protection raisonnée 74,5 % des exploitations avec une productivité à 100 % (4 ans sur 10), à 90 % (5 ans sur 10) et 80 % (1 an sur 10)
- Protection alternative 4,5 % des exploitations avec une productivité à 100 % (3 ans sur 10), à 90 % (5 ans sur 10) et 80 % (2 ans sur 10)
- Exploitation biologique 0,5 % des exploitations avec une productivité à 90 % (4 ans sur 10), à 80 % (5 ans sur 10) et 70 % (1 an sur 10)

Pratiques
culturales
Evolution

Type d'exploitation 2021	Poids 2021	Hypothèses envisagées
Protection systématique	10,0 %	Disparition des exploitations vers 2028 (transfert vers la CEC)
Protection raisonnée	89,0 %	Transformation en « Exploitation CEC » . Poids = 90 % vers 2035
Protection alternative	Néant	Disparition immédiate
Exploitation biologique ou assimilée biologique	1,0 %	Poids = 10 % vers 2035

Phénomènes climatiques extrêmes : identiques à 2018
Rendement Annuel Cognac cible : 12 hl AP/ha

Retour de la CST

- Nécessité de développer un argumentaire scientifique sur les mécanismes d'économie de GES déjà mis en œuvre ou envisagés par la filière, pour mesurer les bénéfices attendus du dispositif expérimenté.
- Lien causal : va au-delà des seules caractéristiques analytiques et organoleptiques - place déterminante de la distillation et rôle central de l'alambic. \Rightarrow demande une réponses sur le maintien des équilibres structurels liés à la répartition de l'activité de distillation
- Lien à l'origine : Demande d'une typologie précise et exhaustive des alambics en service pour caractériser la distillation charentaise ainsi que l'évolution de la place de la distillation dans le lien à l'origine.

Plan d'action

1) Réunion des jurists (11 mars) :

- Lien causal et lien à l'origine devront être des points à justifier lors de la demande de modification du CDC
- Compétence de la CST : technique

Risque : retard sur les expérimentations

⇒ Demande de modification du rapport

2) Rendez-vous avec la délégation territoriale de l'INAO et le Président de la CST : argumentaire en cours

3) Actions institutionnelles : rendez-vous avec la Direction de l'INAO et le Ministère de tutelle (courrier et argumentaire à faire)

Pour validation :

Remplacement d'Eric Depaye par Sylvie Atienza à la commission emploi Formation



Merci de votre participation